

La Municipalité et Vevey-sur-Glace proposent une solution pour la patinoire cette année

Le dialogue s'est intensifié entre les partenaires de la patinoire et la Municipalité depuis l'annonce par cette dernière de l'abandon à contrecœur de cette animation pour raisons budgétaires. Une solution se dessine mais elle est soumise à conditions.

Le 12 octobre dernier, après de nombreuses réunions consacrées au budget 2013, la Municipalité annonçait renoncer à l'achat d'une patinoire bien que le Conseil communal eût accordé dans sa séance de septembre l'autorisation de dépense pour cette installation.

A la déception de la Municipalité s'est ajouté le fort émoi de la population veveysanne. Fort heureusement, cette annonce-choc a produit un autre effet. L'association Vevey-sur-Glace, chargée de gérer la patinoire ainsi que les différents prestataires engagés sur cette animation ont multiplié les contacts avec la Municipalité. Aujourd'hui, l'espoir d'avoir une patinoire pour l'hiver 2012-2013 existe et la Municipalité serait la première heureuse de revenir sur sa décision pour autant que plusieurs conditions, notamment financières soient remplies.

Tout d'abord, patinoire ou pas, les problèmes budgétaires demeurent. Le déficit prévu au budget 2013 a été diminué de plus de moitié ; l'effort est considérable mais les finances restent dans le rouge. Une dépense pour une patinoire ne peut s'envisager que si la charge effective de la commune est réduite par rapport au projet initial.

La solution d'une patinoire quelque peu réduite (600 m² au lieu de 800) et sans toit pourrait être une solution acceptable. Le coût pour la Ville se décomposerait ainsi : le prix total de la patinoire s'élève à CHF 400'000.-. Un montant de CHF 250'000.- serait payé en 2012 et le solde en 2013. Cela représente une économie de CHF 274'000.- par rapport au préavis.

La Ville prendrait donc à sa charge les montants évoqués ci-dessus. De plus, elle accorderait une subvention de CHF 50'000.- à l'association Vevey-sur-Glace, présidée par Monsieur Yves Christen. Cette dernière se dit prête à assumer les frais de montage, démontage et exploitation. Elle lancerait une recherche de fonds dans toute la région, sachant que parmi les 90'000 usagers recensés depuis l'installation d'une patinoire à Vevey en 2008, nombreux sont ceux qui viennent bien au-delà de la ville.

Enfin, la patinoire serait posée comme l'an dernier au jardin du Rivage mais cela suppose une négociation en vue de l'obtention d'un permis de construire. Des contacts en ce sens auront lieu ces prochains jours avec certains opposants. La Municipalité espère vivement que cet obstacle sera levé pour permettre à petits et grands de toute la région de profiter de cette animation populaire, très prisée notamment de ceux qui ne peuvent partir aux sports d'hiver. Si tout se passe comme espéré, la patinoire serait opérationnelle avant le 10 décembre. Vous serez bien sûr tenus informés de l'évolution de ce dossier.